



projet international WINKY

Par **projetinnovant**, le **06/10/2023** à **17:59**

Bonjour,

J'ai eu une idée de création d'entreprise, une idée d'un projet international, équivalent au passage à la TNT pour la télé, et au passage du minitel vers l'internet pour les réseaux!

Mon idée est simple et bête, je souhaite vendre un compteur électrique intelligent, il aura pour objectif: faire gagner de l'argent aux particuliers.

J'ai essayé longtemps de protéger l'idée, mais peine perdue, on ne peut pas protéger une idée.

Mon problème c'est comment proposer l'idée à l'état sans en perdre la propriété intellectuelle?

Quelle forme juridique de contrat à proposer? est ce que ça existe, est ce que c'est possible?

J'ai rencontré tous les acteurs de la création dans ma région et sur internet, et je tourne en rond, chaque service m'envoie vers un autre.

Je vous remercie d'avance.

Par **Pierrepaulejean**, le **06/10/2023** à **19:18**

bonjour

peut être faudrait il contacter un cabinet de brevet d'inventions: ils maitrisent toutes les procédures